



CEREMONIE DES VŒUX DIMANCHE 26 JANVIER 2020

SALLE FOYER MUNICIPAL 11H

Monsieur le conseiller régional,

Monsieur le président du Conseil départemental et de la CCPLM, André VIOLA

Madame La conseillère départementale, Marie-Christine BOURREL

Messieurs les vice-présidents de la CCPLM,

Monsieur le représentant de la brigade de gendarmerie de Belvèze du Razès,

Monsieur le Maire de Brézilhac représenté par Michel PUJOL et M. Gilles TANNEAU excusé

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens, chers amis

Je vous remercie d'être présents à cette 6^{ème} cérémonie des vœux à Ferran.

Pour préparer cette rencontre, on m'a dit qu'en période électorale il fallait faire comme d'habitude et ne rien changer. Alors comme d'habitude j'ai invité nos représentants institutionnels et comme d'habitude ils ont répondu présent.

Comme d'habitude je vais être un peu long, raison pour laquelle des chaises ont été installées à votre intention. Mais je vous rassure, je laisserai un temps de parole conséquent à nos invités !

Comme d'habitude cette cérémonie sera suivie d'un moment de convivialité autour d'un apéritif dinatoire, avec une nouveauté cette année puisqu'une animation musicale sera assurée par Amar.....Bal

Pour débiter cette cérémonie des vœux, je vous souhaite à toutes et tous pour 2020, un sourire sur chaque visage... à l'image de ces « joies enfantines » de Michel CAMBORNAC qui ont éclairé notre été sur la place de la mairie. Le chemin de photos a connu un franc succès à Ferran avec la semaine consacrée au salon photographique et les multiples expositions qui se sont données à voir dans le village et sur les chemins de randonnée jusqu'au domaine du Seignou.

Ils y ont cru, Daniel et Mélanie, ils ont convaincu le CM, et ils ont eu raison : l'art fait du bien quand il arrive à la campagne ! Souhaitons-nous le même bonheur en 2020 autour d'un petit café ! Le petit café s'est rendu indispensable pour boire un verre entre amis ou manger un encas à l'ombre du tilleul. AM. L peut être fière de dire « c'est moi qui l'ai fait » !

Vous le savez, les vœux, sont l'occasion pour présenter le bilan de l'année écoulée. Vos élus sont souvent dans l'action, aussi aujourd'hui je voudrais prendre le temps de la réflexion sur ce qui a été fait. Demandons-nous ce qui est important pour vous ?

A ces fins j'ai retenu **cinq enjeux** qui me paraissent au cœur de la dynamique municipale

Le Premier enjeu dont je veux vous parler est celui de la démocratie à Ferran

Au sein du conseil municipal d'abord. J'ai essayé d'introduire davantage de démocratie dans notre fonctionnement : Tous les lundis réunion de bureau, ouvert aux conseillers. C'est là que les idées prennent forme. Puis réunion du CM avec échange des avis et décision prise à la majorité. Cette pratique de la démocratie ne va pas sans déboire et sans crise. Ainsi sur le problème de l'école trois conseillers n'ont pas accepté d'être en minorité, ils ont préféré démissionner. Même cause, mêmes effets pour la quatrième démission en 2018.

Cela nous a permis en 2019, d'accueillir 4 nouveaux conseillers et conseillères. Ils ont apporté un nouveau souffle au CM et se sont rapidement et bien intégrés. Cette élection complémentaire m'a permis de m'interroger sur la nécessité d'avoir trois adjoints à Ferran. J'ai hésité à soumettre la question au CM, j'ai pensé qu'en 2020 le moment serait plus propice. Mais j'aime bien la formule: « il vaut mieux un seul adjoint disponible que plusieurs qui ne le sont pas ». Ainsi je remercie ceux d'entre eux qui se sont investis pour vous en 2019.

En 2020 nous aurons toujours 11 conseillers municipaux à Ferran puisque notre population a même augmenté par rapport à 2014. Mais nos amis Britanniques seront empêchés par le Brexit. C'est pour eux et pour nous une mauvaise nouvelle car la plupart sont résidents et bien intégrés à la vie ferranaise.

Alors, puisque ce matin est le temps de la réflexion : quels élus avons-nous été pour Ferran en 2019? Nous sommes loin d'avoir satisfait tout un chacun mais nous avons tenté d'avoir un code déontologique basé sur 3 critères au moins qui ont guidé notre action :

- le premier, c'est la **disponibilité** : nous avons essayé de l'être. On a dit en ironisant que la mairie était « ma maison ». Non, c'était « mon bureau ». Pour faire correctement son travail il faut du temps...temps de lecture, temps pour les réunions, pour les dossiers, pour le courrier électronique, pour rencontrer les habitants, temps pour être sur le terrain.

- le deuxième est la **responsabilité** : Un élu ne peut pas se départir de ses convictions mais doit comprendre qu'il travaille pour l'intérêt collectif et ce n'est pas toujours facile de représenter un intérêt général. Heureusement, le CM y a veillé et vous pouvez l'en remercier car il a su se départir des individualismes et privilégier le rationnel.

- et le troisième, c'est **l'engagement** : véritable moteur de l'élu, surtout pour les sept bénévoles du conseil municipal, cela demande de l'abnégation, des sacrifices et du temps. Merci à tous ceux qui se reconnaissent pour avoir rempli cette fonction parfois ingrate mais oh combien enrichissante.

En ce qui concerne la démocratie participative avec vous habitants de Ferran :

En 2019, comme les années précédentes, nous avons voulu mettre l'accent sur la communication. Ainsi, est paru le 30ème numéro du « Ferran Info » et vous avez pu vous tenir informés via le site de la mairie que je contribue à renseigner avec les comptes rendus des CM et les principaux événements occurants sur la commune.

Mais il n'en reste pas moins que ce mode de communication demeure insatisfaisant. En effet, une partie d'entre vous passe difficilement à l'ère de l'informatique et s'attache encore aux versions papier, mais une grande partie de ceux qui travaillent et tous les jeunes, vivent avec Facebook, Instagram ou twitter. Sans ces réseaux sociaux qui vous donnent l'information (parfois fausse !) en instantané, vous n'existez plus ! Et donc, un journal communal qui rapporte ce qui s'est passé le mois dernier n'entre plus dans ces critères ! Alors, le CM n'a pas encore franchi le pas en 2019, mais il faut reconnaître qu'il y a urgence sinon comment allons-nous pouvoir vous informer ?

Heureusement, la démocratie, ce n'est pas seulement informer, c'est aussi organiser l'échange avec la population et là, il vaut mieux le café du commerce que les réseaux sociaux !

Ainsi, pour vous permettre d'exprimer votre opinion, nous avons organisé des réunions, des sondages, des questionnaires, le dernier en 2019 concernait le projet « mieux vivre le territoire » et la déchèterie verte. Nous avons proposé une réunion sur le thème trame verte-trame bleue avec agriculteurs et chasseurs, deux réunions sur le projet structurant du « jardin du castel » inauguré en 2019, un sondage sur

l'éclairage public, deux réunions sur l'installation des compteurs linky (d'ailleurs, pour ceux qui l'ignoraient encore, le CM a pris une délibération refusant l'installation des nouveaux compteurs (sauf pour ceux qui le souhaitent) et nous sommes au tribunal administratif sur ce point).

Vous avez participé nombreux à ces réunions et la démocratie participative semble être une vraie nécessité, l'actualité nationale vient de le montrer encore cette année. Toutefois, rien n'est légiféré en la matière et un problème se pose donc : celui de la prise en compte de l'opinion dès qu'elle est émise par un citoyen. En effet, la parole prononcée en public s'institutionnalise trop souvent alors qu'il ne s'agit que de consultation. Nous sommes toujours à ce jour dans une démocratie représentative et c'est donc aux élus de décider en fonction de l'intérêt général. Pour cela, la plupart du temps nous proposons un compromis. Cependant, cela donne souvent aux habitants l'impression de ne pas avoir été entendus et ils sont déçus si leur idée n'a pas été retenue et ils ont du mal à se distancier.

Ex : sur l'éclairage public: certains voulait un village tout éteint, d'autres, tout allumé. Nous avons choisi des lampes basse-tension et d'autres à LED et un lampadaire sur deux, reste éteint, chemin du Cammas Vieux.

Mais les compromis ne sont pas toujours faciles à trouver et récemment un ami me disait que je n'étais pas un bon maire car je ne savais pas faire de compromis. Peut-être que mon ami confond avec un terme proche, celui de compromission. Non, je ne fais pas de compromission, j'essaie de rester équitable et une grande partie du CM, heureusement, me suit en ce sens !

La démocratie participative pose un deuxième problème sur la manière dont se déroulent les échanges. En effet, au cours de ces réunions nous avons dû absorber l'agressivité de certains d'entre vous (pour rappel on nous a traité d'irresponsables et même d'incompétents parce que de l'herbe poussait dans le cimetière) et je me suis fait injurier personnellement plusieurs fois pour avoir voulu faire respecter la règle et la loi.

Alors, je vous pose la question, est-ce que vous ne trouvez pas ces attitudes excessives ? Est-ce que vous attendez d'un échange qu'il se transforme en agressivité envers les élus ? Est-ce qu'il n'est pas préférable de construire des solutions ? Ne pensez-vous pas que si on a le droit d'interpeller un élu, de pas être d'accord, on a le devoir de le respecter ? Pour nous, Conseil Municipal, la discussion ne peut avoir lieu que dans le respect réciproque !

Le deuxième enjeu sur lequel je voudrais faire une rétrospective est celui des **finances municipales**

L'enjeu est fondamental mais j'éviterai d'être technique et serai bref.

Lorsque nous sommes arrivés en 2014 la situation financière était saine. Pas d'emprunts, et depuis, nous avons pu réaliser de nombreux projets dont l'atelier municipal, dernier en date en 2019. Je remercie le département, la région et l'état pour les subventions qu'ils nous ont octroyées afin de faciliter tous nos investissements. Ils sont toujours à nos côtés pour accompagner le développement dans le rural.

A ce jour notre situation financière est satisfaisante grâce à notre gestion draconienne. Merci au premier adjoint, Daniel Autran, de m'avoir aidé à préparer les budgets, merci au CM de les avoir entérinés. Nous avons été unanimes sur le fait de ne pas augmenter les impôts et même de les diminuer. Ainsi, depuis la prise de compétence « eau-assainissement » par la CCPLM en janvier 2018, nous avons réalisé une économie conséquente et avons fait le choix de la redistribution, en baissant les taux d'impositions sur les trois taxes, plutôt que de thésauriser. Vous avez pu le constater sur vos avis de taxes 2019. Je vous rappelle pour mémoire que si vos impôts ont quand même été majorés, c'est parce que l'état augmente systématiquement les bases !

Nouveauté pour 2020 : je ne peux passer sous silence la fameuse disparition de la taxe d'habitation ! Certains d'entre vous en sont déjà exonérés sur leur résidence principale. La compensation à l'euro près est prévue par l'état mais sur le dos du département. M. le président bon courage !!

Pour conclure sur cet aspect financier, je crois qu'en 2019, nous avons eu à cœur d'être des élus rigoureux, qui avons maîtrisé les dépenses de fonctionnement, avec un budget primitif aussi près que possible de la réalité, des élus qui avons su hiérarchiser les priorités, monter des projets d'investissement. Bref, des élus audacieux mais des gestionnaires drastiques.

Le troisième enjeu que je souhaite évoquer: « le vivre ensemble »

C'était le cœur de notre projet durant toutes ces années avec un point fort en 2019. Nous avons mis l'accent sur le « vivre ensemble » et il comporte plusieurs points.

- Le premier, concerne **l'action sociale auprès des seniors** que nous avons engagée avec l'aide du CIAS de la CCPLM. Cette compétence que la CC a su conserver est primordiale pour les services rendus aux personnes âgées souhaitant rester à domicile : portage des repas, soins, aides ménagères Depuis 4 ans, des réunions annuelles du CIAS se tiennent à Ferran en présence du vice-présidence J. D. et de la directrice du CIAS, L.M. Si vous avez participé à la réunion de 2019, vous êtes au fait de l'engagement de l'action sociale. Elle se fait en faveur de la proximité et de l'accessibilité des services pour les personnes dépendantes et leurs proches. Le lien se fait avec la commission action sociale du CM de Ferran par l'intermédiaire d'AML, notre personne ressource qui s'investit avec professionnalisme. Merci à elle pour l'accompagnement de proximité qu'elle réalise auprès de nos aînés.

Je vous informe qu'un atelier « bien vivre » pour les seniors se déroulera à Ferran à partir du 3 mars 2020, dans le prolongement de celui de 2019. Toutefois, il sera conduit par une psychologue ce qui lui donnera plus de consistance. J'en profite pour saluer l'un des seniors de notre commune, Monsieur André Chabeaud, qui après avoir bénéficié de l'action sociale se trouve maintenant en résidence à l'EPHAD de Castelnaudary. Nous sommes très heureux de vous compter parmi nous à l'occasion de ces vœux annuels ! A noter également la présence fidèle au premier rang de notre doyen Gustave IZARD

- Le deuxième volet concerne **l'action auprès des jeunes**. Cela nous a beaucoup occupés puisque la question de « l'école » primaire a été débattue pendant 1 an au CM... et certains voudraient la relancer pour rallumer le feu ! Nous venons récemment de doter chaque élève, à l'instar de la mairie de Bram, d'un cartable numérique et avons pu bénéficier de la présentation de cet outil par le directeur de CANOPE de Carcassonne. Une première et ce n'est pas rien pour une petite commune comme la nôtre!!

Sachez aussi que nous versons à la mairie de Mazerolles 900€ annuels par élève pour leur scolarité et nous verserons 991€ en 2020 (augmentation de 10%) ! Qu'en pensez-vous ? Vous voyez que nous avons été très attentifs à nos enfants, à Ferran ! Pour mémoire il y a 15 jeunes dont 7 écoliers, 6 collégiens, 2 lycéens et du ramassage scolaire pour tous.

- Le troisième point concerne l'action pour faire vivre la commune, pour **resserrer le lien social**. En 2019, ce vivre ensemble a été difficile à installer à Ferran. Et force est de constater que nous n'avons pas trop réussi. Nous prenons notre part de responsabilité bien sûr, mais il y a également celle des habitants qui n'ont pas souhaité s'associer à la démarche.

Et puis, il existe aussi à Ferran une dynamique contreproductive, celle des mini groupes sociaux qui se composent, se décomposent, se recomposent autour de principes fédérateurs qui sont aussi principe d'exclusion pour les autres.

Peut-être qu'en 2019, certains conseillers et conseillères municipaux auraient pu davantage réfléchir à leur rôle en la matière. N'oublions pas que gérer une commune c'est avant tout s'occuper des gens, venir à leur rencontre, les accompagner si nécessaire. Etre élu ce n'est pas seulement siéger ou avoir une carte de visite,

c'est aussi être au service de la population, au milieu de la population, et pour cela VOUS porter attention et agir pour VOUS réunir.

Et vous, qu'avez-vous fait en 2019 pour que l'on vive mieux dans la commune ?

Vous savez que certains, à Ferran, font ostentation d'un boycottage systématique de toutes les activités proposées. Ils croient s'en prendre à moi, c'est à vous qu'ils s'en prennent, c'est à notre village, à la vitalité de notre commune qu'ils font ombrage ! Je félicite tous ceux d'entre vous qui ont su résister à ces pressions et ont placé le dynamisme de la commune au-dessus des intérêts particuliers. C'est grâce à vous que demain nous vivrons mieux ensemble !

Le quatrième enjeu que je soumets à votre réflexion est celui du développement de la commune que nous avons choisi durable.

Enjeu majeur à tous les niveaux d'échelles. A Ferran nous nous sommes inscrits dans la continuité du projet régional, du PETR avec la déclinaison par communauté de commune de plan climat air énergie territorial. Nous avons souscrit également aux transitions du conseil départemental dont vous parlera certainement M le Président tout à l'heure. Notre commune ne fonctionne pas ex nihilo et nous sommes partie intégrante de ces projets que vous devez absolument comprendre pour rester des citoyens connectés.

Pour Ferran, depuis 6 ans, nous avons souhaité **un développement durable** en favorisant l'implantation régulée de nouvelles habitations et de nouvelles familles. Cette année, nous souhaitons la bienvenue à Jean-Philippe Arino et à son fils Pierre ainsi qu'à la famille Lepinay-Fiole et leurs deux filles. Bienvenue à vous !

Cependant nous devons déplorer le décès de deux personnes :

Le décès de Monsieur Jean-François Déramond, un fidèle de la commune qui nous a quittés à la fin de l'été

Et le décès de Madame Nathalie Giroux/Savin survenu samedi dernier. Nous avons une pensée pour les deux familles et leur renouvelons nos sincères condoléances.

En 2019, nous aurions pu avoir à Ferran d'autres installations car les demandes en mairie ont afflué, mais les propriétaires des parcelles constructibles bloquent la vente. Alors, le bureau s'est posé la question de refaire une carte communale ou un PLU ? Mais il y a des sommes à engager et vous méritiez d'être consultés sur un tel projet !

Se développer, c'est voir grandir le chiffre de population, mais c'est aussi favoriser **l'implantation de nouvelles activités** dans la commune. C'est pourquoi nous avons initié en 2019, le « petit café ». Nous voulions vérifier si une personne pouvait en faire un complément de salaire.

De la même manière le CM a soutenu le **projet participatif** de l'association FERRAN LOISIRS qui est susceptible, à terme, de pourvoir un emploi. Ce projet participatif 2019 s'inscrit dans la dynamique départementale et je pense que M. le Président du CD développera le concept tout à l'heure, de même que le porteur du projet, D. T. vous rappellera votre indispensable participation pour sa réussite!

Dans ce contexte, le CM a imaginé un projet structurant autour de la rénovation de l'ancienne école en gîte d'étape, du petit café et de la location de vélo. Nous avons pensé, en effet, que ces projets dont nous avons posé 2 jalons en 2019, peuvent constituer des activités dites « douces » et viables dans la commune.

Enfin, le développement durable prend en compte **l'environnement**. A Ferran nous nous sommes beaucoup occupé de l'environnement (il faut savoir que d'après un sondage réalisé par l'AMF, dont Monsieur François Baroin est président, les citoyens des communes rurales interrogés, souhaitent que leur maire s'occupe en priorité de l'environnement). Nous sommes donc dans le sens du courant !

Ainsi, en 2019 nous avons poursuivi notre parcours zéro phyto, avons procédé à des élagages et broyages et nous avons œuvré pour la transition écologique par la création d'une déchetterie verte. En effet depuis que le brûlage est interdit nous avons dans le rural de grosses contraintes pour gérer les résidus des haies et des élagages.

Mais surtout nous avons lancé un projet « **mieux vivre le territoire** » pour encourager et soutenir les initiatives de conservation d'arbres, de préservation des talus, mais aussi des ruisseaux, pour freiner l'utilisation de pesticides. Nous souhaitons encourager des comportements respectueux du collectif. L'opération « plante un arbre » initié par la commission environnement du CM, a permis à des enfants et des grands aussi de commencer à planter 35 arbres (fruits à coques et figuiers) sur un terrain communal assurant ainsi la continuité de la trame verte du moulinas.

Est-ce que vous comprenez mieux pourquoi nous avons subi un petit tsunami fin 2019 avec **l'abattage sauvage de 16 arbres** appartenant à la commune ? Cette action va à l'encontre des projets municipaux qui visent la transition écologique et nous a profondément heurtés en tant qu'élus et citoyens. Toutefois, malgré la main tendue au responsable de ce désastre pour chercher une sortie de crise, nous sommes toujours en attente d'une réponse.

Heureusement, à l'opposé d'autres pratiques se sont mises en place en 2019. Bravo à l'agriculteur pour la culture du foin en démarche bio près des habitations du village ! Bravo à l'agriculteur pour l'élagage et l'entretien des allées de murier qui constitue une part de notre patrimoine paysager. Ces bonnes pratiques devront être encouragées à l'avenir car ne croyez-vous pas qu'il existe de nombreuses alternatives au glyphosate et à l'agriculture productiviste ? De même, nous nous félicitons de l'acte de naissance « des vignobles VENDEOLE » (fusion cave du Razès et cave de la Malepère) et de leur orientation vers la viticulture biologique. Pour information, nous allons déguster pour le buffet tout à l'heure, du vin de la cave « Vinéole », principe de proximité oblige!

Alors en 2019, avec le projet « mieux vivre le territoire », le CM a agi pour notre environnement, pour notre santé, pour les poumons verts de la commune, pour maintenir en état les chemins enherbés. Mais il reste beaucoup à faire et il y faudra votre participation car, vous l'avez vu avec les intempéries, les talus s'effondrent ! Il n'y a plus d'herbe ou de haies pour les tenir, et surtout, il n'y a plus aucun couvert végétal sur les champs au-dessus. Les routes et fossés deviennent des ruisseaux boueux, c'était le cas du chemin de Palus, mercredi. Les coûts d'entretien vont devenir insupportables pour la commune et pour le Département. Il faudra vite construire des solutions.

Pour notre part, en 2019, nous avons pris en compte les logiques des néoruraux tout en préservant la ruralité et nous avons voulu poser les jalons pour commencer à négocier notre pratique du territoire.

Le cinquième et dernier enjeu concerne l'interaction entre notre commune et les autres niveaux institutionnels

L'enjeu institutionnel n'est pas des moindres. Nous avons déjà évoqué la région, le département. Notre commune appartient donc à un canton, mais il a été recomposé et s'étend jusqu'à Salles /l'Hers. Nous avons, par ailleurs, intégré la CCPLM, hors, une partie de notre canton est situé dans la communauté du limouxin. N'oublions pas que nous appartenons au « Pays Lauragais » et dépendons du PETR. Notre commune fonctionne donc dans un réseau institutionnel très complexe. Si ces regroupements présentent de nombreux avantages que vous connaissez, ils posent aussi des problèmes, surtout pour les petites communes comme la nôtre pour continuer à exister.

Cela fait beaucoup de changements et nécessite une constante adaptation pour fonctionner en CC. Les mairies perdent des compétences et les citoyens ne s'y retrouvent pas toujours. Pensez à la difficulté que certains d'entre vous ont eue pour comprendre la gestion des routes et chemins !

Nous avons rétrocedé en 2019 la compétence sur l'eau et nous avons beaucoup hésité avant de le faire car nous perdions notre pouvoir de décision. Sachez que, en tant que conseiller communautaire à la CCPLM mais aussi dans les différentes instances, j'ai assisté et participé aux débats pour vous représenter, vous, les 117habitants de la commune ! En ayant pour guide l'intérêt général.

La présence ce jour du conseiller régionale Ph.A., du président du conseil départemental et de la CCPLM en la personne de Monsieur André Viola, la présence des autres élus ou institutionnels en leurs qualités et grades, mettent à l'honneur Ferran. Je vais les laisser, à tour de rôle, évoquer les politiques mises en œuvre dans la région et le département dont nous dépendons. Nous leur savons gré ce matin de nous donner de leur temps. C'est une façon de montrer qu'ils font attention à nous, qu'ils prennent soin des communes de l'Aude ou de la région car elles sont la cellule de base de la démocratie et qu'il faut préserver leur continuité.

Sur ce point, un autre sujet est préoccupant, il s'agit des « communes nouvelles ». C'est un sujet que nous avons évoqué en bureau en 2019 et nous y étions unanimement défavorables, comme la 89% des citoyens interrogés par l'observatoire de la démocratie. Comme il n'y avait pas d'urgence, la question n'a pas été soumise au CM. Elle reste donc ouverte !

Mesdames, Messieurs, chers amis, à l'occasion de ces vœux, j'ai donc voulu vous faire part de mes interrogations, de nos interrogations, en tant qu'élus sur l'année écoulée, mais aussi en filigrane, vous interpellier sur votre nécessaire participation.

Il reste plein de résolutions à prendre, plein de solutions à adopter. Je souhaite qu'en 2020 vous puissiez vous y impliquer pleinement.

Je ne peux conclure sans évoquer trois personnes ici présentes :

-Madame la secrétaire de mairie : MT P. qui m'a accompagné pendant 6 ans et avec laquelle nous avons fait notre révolution informatique

-et puis surtout M. A.F. employé à l'entretien de la commune pendant 4 ans avec qui nous avons partagé les coups de pelle et les coups de pioche mais aussi les petits cafés du matin. Merci pour son entrain communicatif, sa bonne humeur, sa disponibilité. Merci à Brigitte, son épouse, d'être aussi parmi nous ce matin.

-Je ne présente plus Monsieur JM G., il officie depuis maintenant six mois, vous commencez à le connaître et nul doute que vous l'apprécierez encore plus en 2020 !

Je garde une mention spéciale pour les 10 conseillers et conseillères municipaux (ales) qui ont travaillé pour vous, certains depuis 6 ans. Je veux rendre hommage à leur engagement, ils n'ont pas lésiné sur leur temps et leur énergie au service de la commune. Ils ont réfléchi, ils ont discuté (beaucoup pour certain), mis la main à la patte pour un beau résultat.

Mais d'ores et déjà certains d'entre eux vous tirent leur révérence, à commencer par votre serviteur.

En effet Je ne suis pas candidat aux prochaines élections, je ne briguerai pas à nouveau vos suffrages, mais, bien sûr, je resterai un citoyen attentif et déterminé.

Certains conseillers (ères) qui vont quitter leur fonction fin mars, pour ceux qui le souhaitent vont vous dire un mot.

Merci pour votre patiente écoute et je donne maintenant la parole à....Merci à tous les intervenants et à nos invités, je vous renouvelle tous mes vœux pour 2020et maintenant, place au buffet, à la musique, à l'échange et au partage!